



Aides caprines (AC) • Bordereau de perte Campagne 2015

Important : les explications pour remplir le bordereau de perte sont détaillées dans la notice disponible sur TelePAC ou auprès de la DDT(M). Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation.

N° Pacage : _____

N° Siret : _____

Nom Prénom ou dénomination sociale :
.....

Je déclare avoir perdu _____ femelles de mon effectif engagé pour les aides caprines.

Cette perte est intervenue le/...../2015 pour le motif suivant : vente abattage sanitaire
 accident mortalité
 autre (précisez) :

Par ailleurs, je déclare avoir remplacé ces pertes par _____ chèvres et _____ chevrettes.

Ce remplacement a été réalisé le/...../2015

Commentaires :
.....
.....À : , le/...../2015
Signature(s) :

Aides caprines (AC) • Bordereau de localisation Campagne 2015

Important : les explications pour remplir le bordereau de localisation sont détaillées dans la notice disponible sur TelePAC ou auprès de la DDT(M).

N° Pacage : _____

N° Siret : _____

Nom Prénom ou dénomination sociale :
.....

Je déclare que mes animaux engagés pour les aides caprines sont susceptibles d'être localisés au cours de la période de détention obligatoire, soit du 3 février au 13 mai 2015 inclus :

 sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2014. Ces îlots sont les suivants :

Commune	Agriculteur ayant déclaré ces îlots en 2014 (s'il est connu)			Lieu-dit ou autres précisions sur la localisation
	Numéro Pacage	Nom	N° îlots	
	_____		_____	
	_____		_____	
	_____		_____	
	_____		_____	
	_____		_____	

 sur des estives, alpages ou parcours collectifs (veuillez indiquer les nom, prénom et adresse du responsable d'estive)À : , le/...../2015
Signature(s) :